

CHANTIER 5 – MOBILITÉ DOUCE, PAYSAGE ET ESPACE PUBLIC

Voie verte d'agglomération – Stratégie de mise en œuvre

CAHIER

6

Séquence 6 : Lausanne centre



Partenaires



Denges



Lully



Préverenges



Saint-Prex



Tolochenaz

Bureaux mandatés



SOMMAIRE

1. FICHES TECHNIQUES

<i>Note d'intention</i>	4
<i>Plan de situation S6</i>	5
<i>Chemin du Martinet S6.1</i>	6
Gabarit restreint	6
Gabarit large	7
<i>Talus CFF Provence S6.2</i>	8
Gabarit restreint	8
Gabarit large	9
<i>Talus CFF du Languedoc S6.3</i>	10
<i>Quartier des Fleurettes S6.4</i>	11
<i>Boulevard de Grancy S6.6</i>	12
Gabarit restreint	12
Gabarit large	13
<i>Quai Jurigoz S6.7</i>	14
Gabarit restreint	14
Gabarit large	15
<i>Chemin de Chandieu S6.8</i>	16
Gabarit restreint	16
Gabarit large	17

2. DEVIS ESTIMATIF

<i>Introduction</i>	18
<i>Synthèse des coûts</i>	18
<i>Détail des coûts</i>	19
S6.1 / S6.2	19
S6.3 / S6.4 / carrefours	20
S6.5 / carrefours	21
S6.7 / S6.8 / carrefours	22

3. ANNEXE

<i>Plan séquence S6 _ 1 : 2'000e</i>	
--------------------------------------	--

NOTE D’INTENTION

La **phase 3 de “stratégie de mise en oeuvre”** a pour objectif de tester les principes d’aménagement de la charte (phase 2) sur des exemples concrets. Des zooms au 1:500e sont réalisés sur des tronçons restreints pour chaque séquence définie (en phase 1). Ces esquisses d’aménagement permettent de tester la faisabilité des propositions d’aménagement dans le contexte actuel et projeté du tracé urbain validé pour la séquence 6. Elles pourront être reprises lors du développement des futurs avant-projets de la voie verte sur l’ensemble du tracé. Certains secteurs sont volontairement non traités car ils font l’objet d’études parallèles. Dans ce cas, la charte d’aménagement sera utilisée sous forme de boîte à outil par les mandataires de ces projets connexes afin d’en assurer la continuité et la lisibilité.

Sur certains secteurs, 2 variantes sont étudiées. La **variante “gabarit restreint”** propose un aménagement peu dispendieux qui peut aussi être provisoire en attendant la réalisation d’un aménagement plus conséquent (travaux de voirie, PPA, espace public.etc). Cette variante offre un site partagé entre piéton et vélo ou entre vélo et voiture. Elle est principalement réalisée avec un traitement simple de revêtement de sol et une signalétique, sous forme d’un marquage (peinture, pépite...etc). La **variante “gabarit large”** cherche à aménager la voie verte sur des sites hors trafic routier et offrant des sites propres pour les piétons et les vélos. Il arrive parfois que ces derniers se retrouvent en site partagé (vélo, piétons) mais cela toujours hors du trafic routier (création d’une limite spatiale). Cette variante engendre des travaux de génie civil importants (agrandissement ou création de la chaussée).

Chaque **fiche technique** se compose d’un plan d’aménagement au 1:500e ainsi que d’une coupe de principe au 1:200e. Une image de synthèse permet de se projeter et de communiquer facilement les principes d’aménagement pour chaque secteur. Les informations principales sont communiquées: le lieu, l’état actuel, le type d’aménagement, la topographie, la sécurité, les contraintes, la signalisation, et le coût au mètre linéaire,

L’estimation des coûts synthétisé les coûts d’aménagement de la voie verte sur l’ensemble du tracé et cela pour chaque variante. Elle est divisée en 5 postes: le génie civil, les aménagements paysagers, le mobilier et l’éclairage. Le détail des coûts d’aménagement est ici réalisé pour chaque secteur (par variante).

RÉGION LAUSANNOISE (LAUSANNE CENTRE ET SDEL)

Le **tracé urbain** validé pour la voie verte d’agglomération à Lausanne suit les lignes CFF et permet une **desserte efficace des quartiers centraux**. Cet axe représente une alternative aux transports publics entre les gares de Lausanne et de Prilly-malley, conciliant qualité du paysage et rapidité de déplacement. A l’est et à l’ouest, le tracé pourra se développer logiquement en direction des gares de Pully et de Renens.

A Lausanne et agglomération, les plans de quartiers et grands projets en cours vont influencer et contraindre l’aménagement de la voie verte. La charte d’aménagement prévoit d’intégrer le tracé aux planifications en cours dans un souci d’adaptation et de coordination :

COORDINATIONS À L’HORIZON 2017 :

- Agrandissement de la gare de Lausanne, début des travaux en 2017 (Plateforme 10)
- Chantier de la 4ème voie CFF entre Lausanne et Renens, objectif de mise en service en 2020
- Futur quartier de la Rasude (plan de quartier en cours d’élaboration)
- Chantier de dimensionnement du pont CFF de Jurigoz, (travaux prévus 2018-2019)

Sur cette séquence centre, le tracé à l’étude a déjà été validé précédemment, certains tronçons peuvent d’hors et déjà faire l’objet de **projets concrets**. (Languedoc, Jurigoz, Chandieu, Provence)

L’aménagement de **la passerelle du Martinet** assure la connexion à la gare de Prilly-Malley. Ce tronçon à caractère résidentiel pourra intégrer les éléments de charte. Depuis l’Avenue de Provence à l’est, une connexion reste à établir (à hauteur de la vallée de la jeunesse) au sud des voies afin de relier le talus ferroviaire au Chemin du Martinet. Il conviendra d’étudier la faisabilité et le coût de cet ouvrage. La voie verte traverse la grande Av. de Provence, puis longe les voies au nord du gymnase Provence pour gagner progressivement le haut du talus à hauteur des **jardins de quartiers**. (Ce tracé rejoint ensuite la passerelle et le Chemin du Martinet en direction de la gare de Prilly-Malley.)

Le chantier de la 4ème voie CFF entre Lausanne et Renens va induire des transformations et des opportunités de projet, en particulier pour le secteur de **Languedoc** à l’étude. Le tracé de voie verte est intégré au talus CFF au sud des voies entre le pont Marc Dufour et le nœud de Tivoli-Provence. A Lausanne, le tracé approuvé se poursuit de part et d’autre du centre-gare au sud des voies CFF. A l’est, la **séquence Fleurette** bénéficie d’un contexte résidentiel de qualité, le modèle de la villa urbaine offre une densité bâtie et des fronts de rue jardinés. Le tracé envisagé par le Chemin des Fleurettes ou des Epinettes, donne accès au Ch. Du Mont-Tendre. La connexion sur Fontenay permet d’atteindre le pont de l’Av. Marc Dufour et la séquence ‘Languedoc’.

Lausanne gare-nord : Dans le cadre du projet de Plateforme 10 (1ère étape en cours de réalisation), une connexion est-ouest de mobilités douces est planifiée par le Plan d’Aménagement Cantonal. Une option de tracé est envisagée par le Chemin de Villard. Plus à l’est une **planification concertée** programme le développement du futur quartier de la ‘Rasude’. Les travaux sont prévus à l’horizon 2020, le projet est conduit sous la forme d’un MEP, dont les résultats sont transmis début 2016. Un cheminement de MD au sud du futur quartier est souhaitable dans le cadre de notre étude. La connexion de l’axe voie verte au nord de la gare est importante afin de desservir le centre.

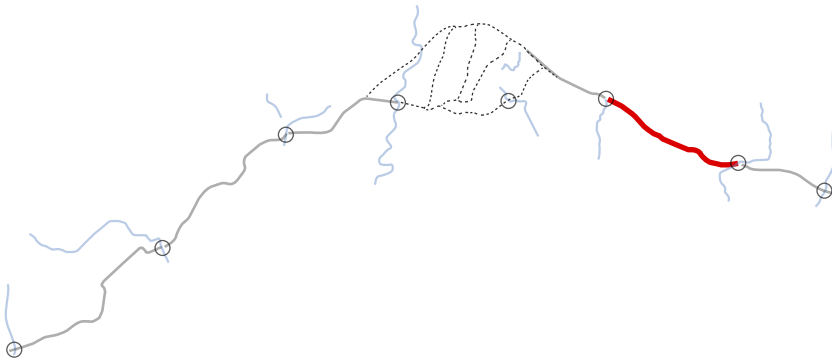
Lausanne gare-sud : Dans le cadre de l’agrandissement de la gare de Lausanne, (début des travaux prévus pour 2017) la réflexion pour l’aménagement des espaces publics au sud de la nouvelle gare est conduite sous la forme d’un concours (résultat 2017). Deux variantes sont pour l’instant envisagées pour le tracé de la voie verte sur la rue du Simplon ou le Boulevard de Grancy. La voie verte est reliée au quartier “Sous-Gare” via la station de Grancy et le Chemin des Délices.

Dans cette étude nous traiterons uniquement le tracé **Lausanne gare-sud**. Ce dernier offre selon nous une continuité du tracé de la voie verte de l’agglomération se trouvant toujours au sud des voies de chemins de fers dans les autres communes (Région Morges).

PLAN DE SITUATION

S6 LAUSANNE CENTRE

- S6.1 Chemin du Martinet
- S6.2 Talus CFF Provence
- S6.3 Talus CFF du Languedoc
- S6.4 Quartier des Fleurettes
- S6.5 Plateforme 10
- S6.6 Boulevard de Grancy
- S6.7 Quai Jurigoz
- S6.8 Chemin de Chandieu



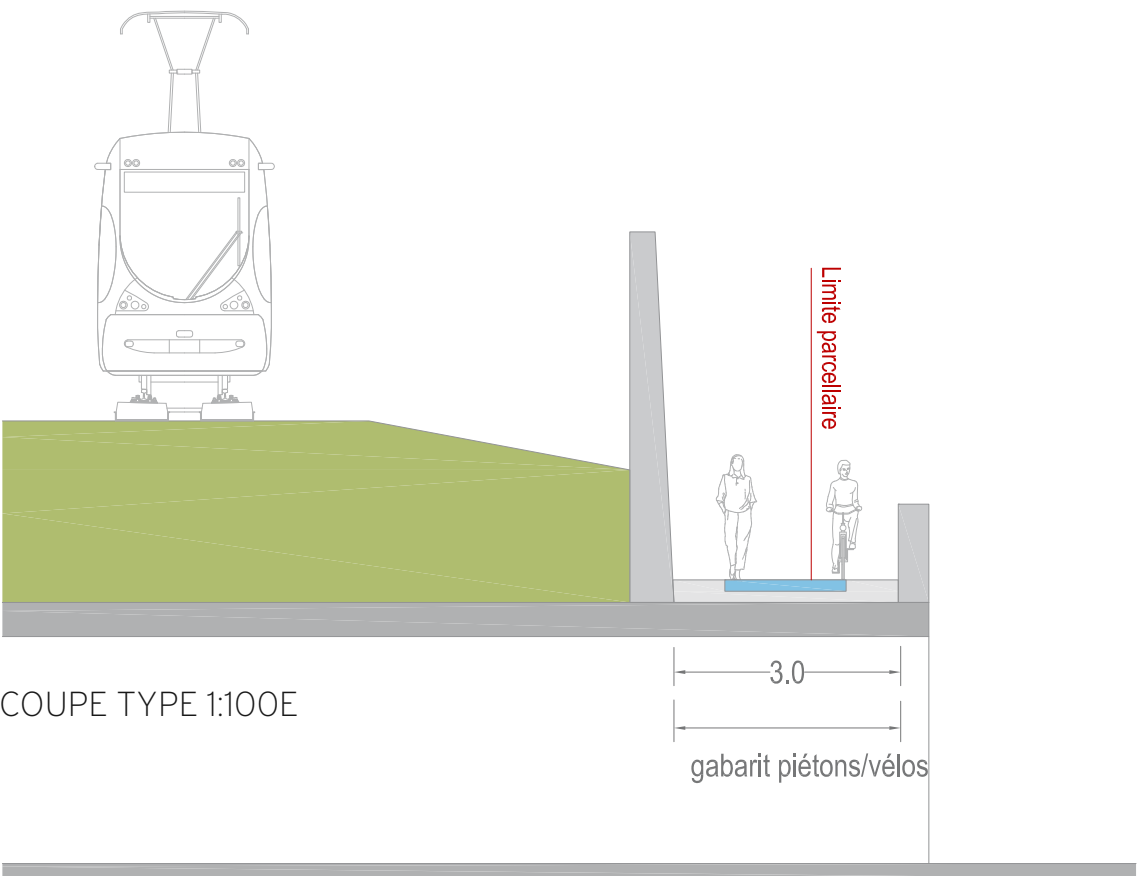
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.1 MARTINET

Situation 1: gabarit restreint

- › **Lieux**, commune de Lausanne (connexion avec Prilly)
- › **État actuel**, chemin piéton au bord des voies cff dans un quartier résidentiel (353 m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton dans les zones de rétrécissements (passerelle, rampes)
- › **Topographie**, plusieurs rampes existantes et une à prévoir pour palier aux différences de niveaux (tallus CFF)
- › **Sécurité**, raccord avec le PQ Malley-Gare et l'avenue du Chablais à traiter dans le cadre de son réaménagement
- › **Contraintes**, négociation à prévoir avec les CFF à l'est (empiétement parcelle CFF)
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur les placettes existantes
- › **Coût**, 1'352 CHF par mètre linéaire (prix de la moyenne des situations 1 et 2)

ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.1 MARTINET

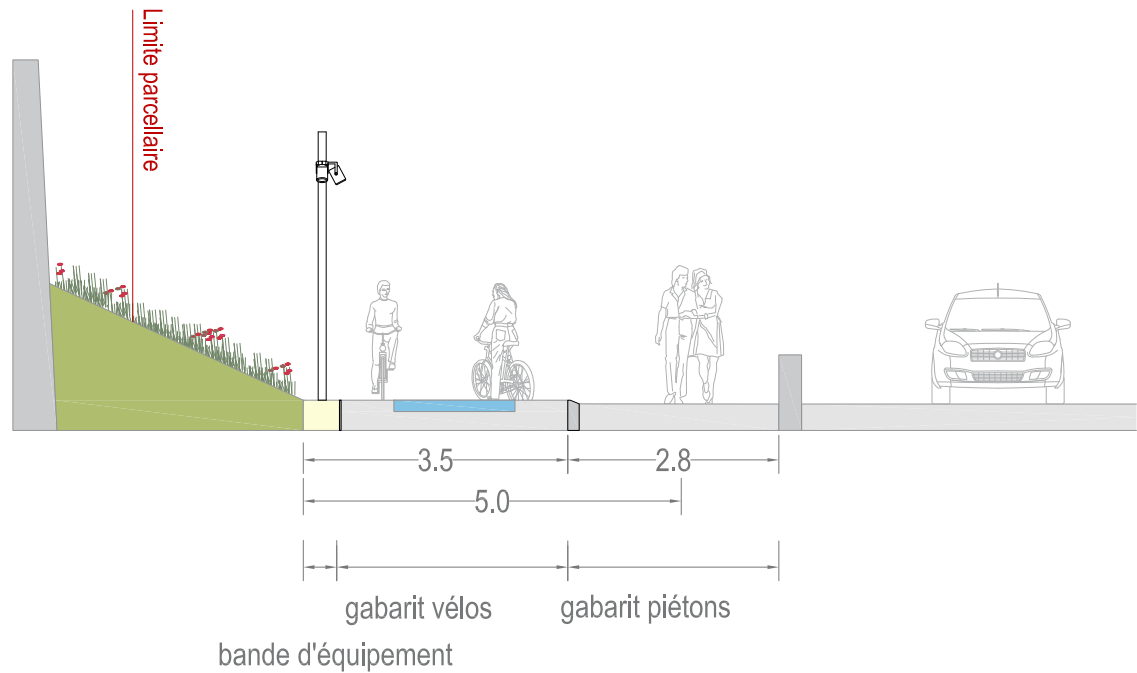
Situation 2: gabarit large

- **Lieux**, commune de Lausanne (connexion avec Prilly)
- **État actuel**, chemin piéton au bord des voies cff dans un quartier résidentiel (133 m de long)
- **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton devant les façades (sup 4.m)
- **Topographie**, plusieurs rampes existantes et une à prévoir pour palier aux différences de niveaux (tallus CFF)
- **Sécurité**, raccord avec le PQ Malley-Gare et l'avenue du Chablais à traiter dans le cadre de son réaménagement
- **Contraintes**, négociation à prévoir avec les CFF à l'est (empiétement parcelle CFF)
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur les placettes existantes
- **Coût**, 1'352 CHF par mètre linéaire (prix de la moyenne des situations 1 et 2)

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



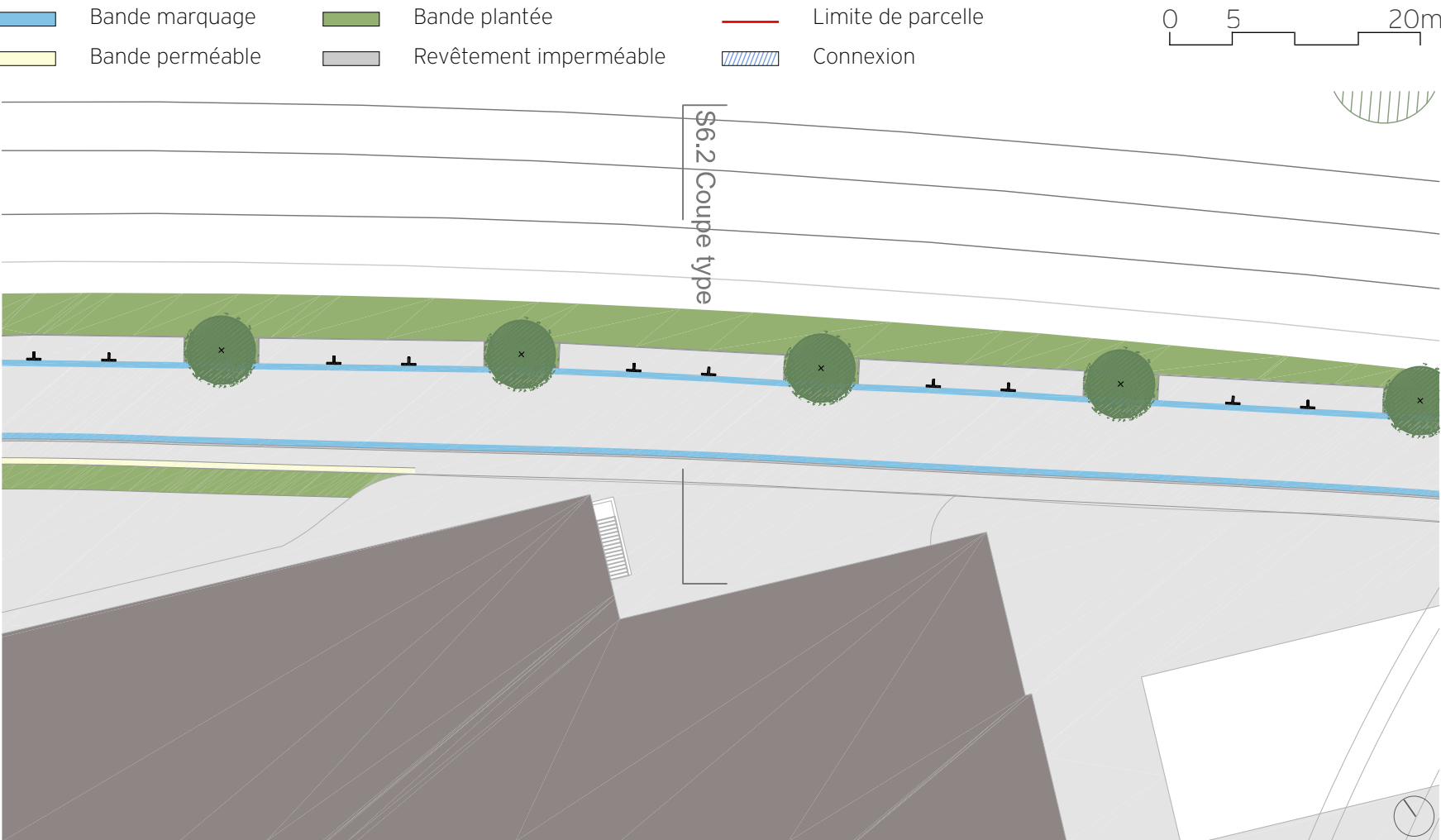
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.2 AVENUE DE PROVENCE

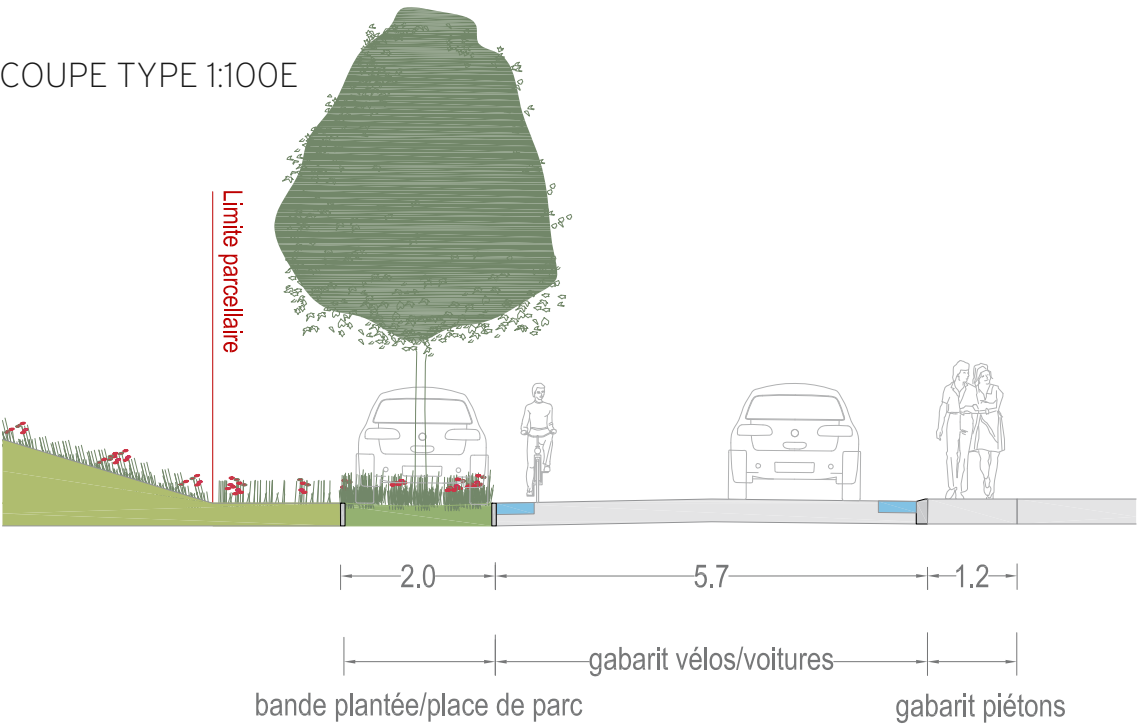
Variante 1: gabarit restreint

- › **Lieux**, commune de Lausanne, liaison CFF
- › **État actuel**, route de desserte et places de parcs le long de la HES-SO et de AMAG (562 m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé sur la route
- › **Topographie**, rampe d'accès depuis la séquence S6.1 sur la talus CFF, sinon faible dénivellation
- › **Sécurité**, aménagement d'une traversée régulée dans le carrefour à feux de Provence
- › **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussée
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et signalisation spécifique en approche du carrefour
- › **Coût**, 635 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



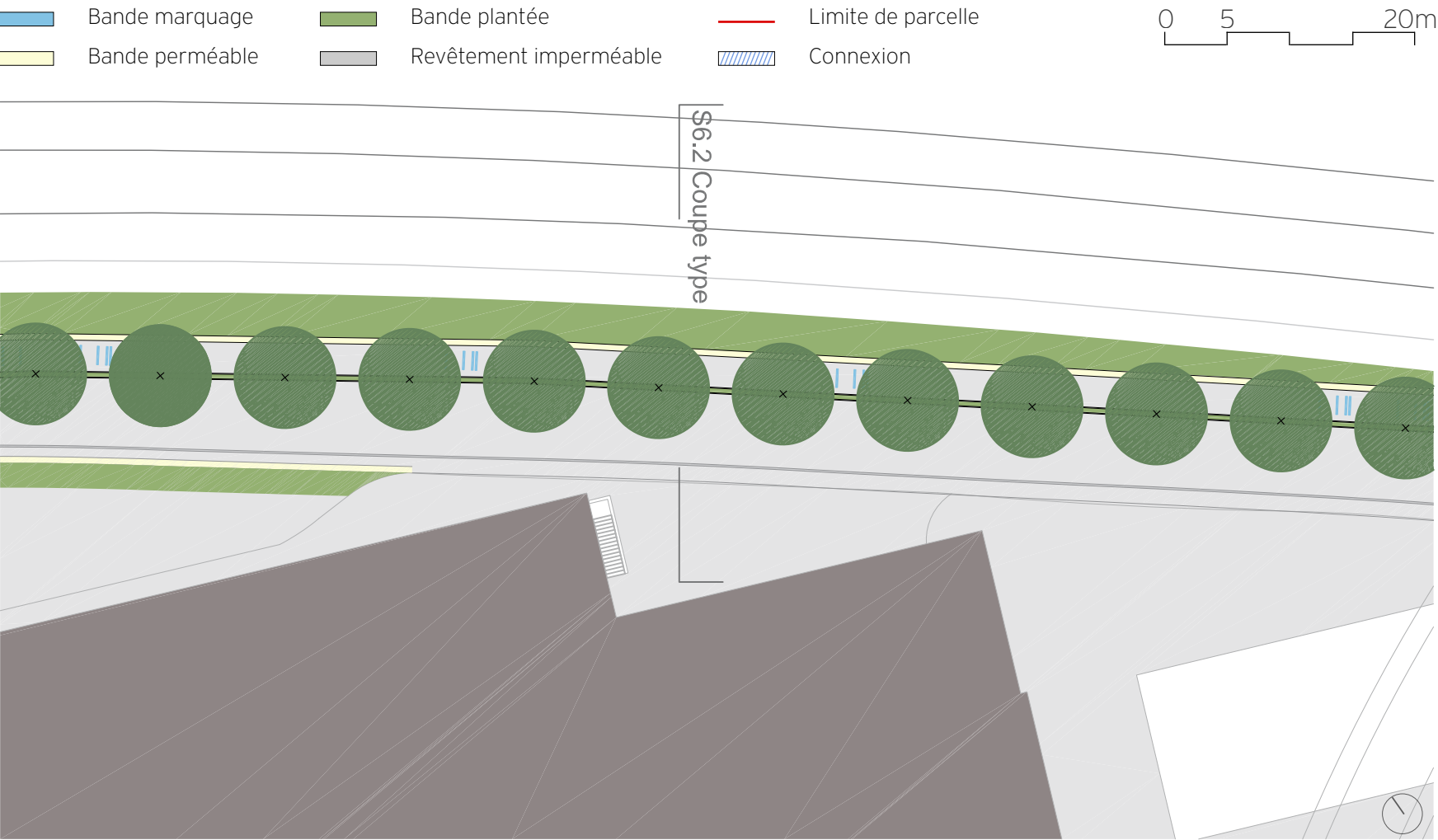
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.2 AVENUE DE PROVENCE

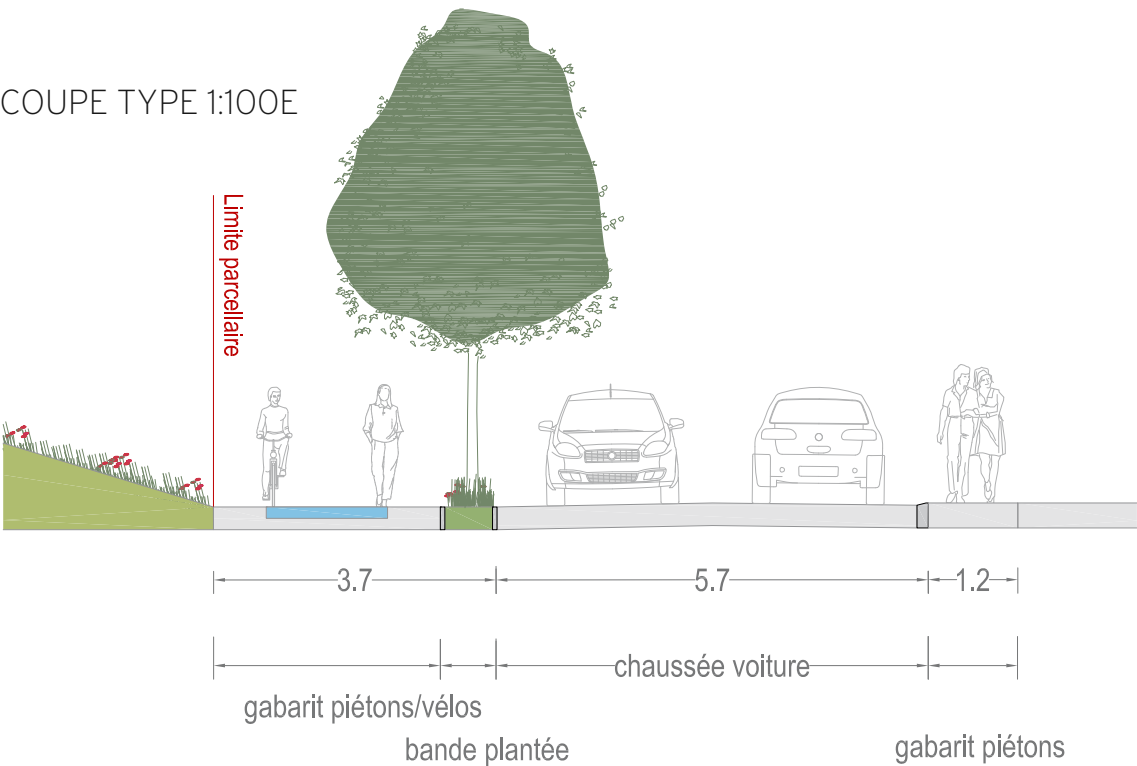
Variante 2: gabarit large

- **Lieux**, commune de Lausanne, liaison CFF
- **État actuel**, route de desserte et places de parcs le long de la HES-SO et de AMAG (562 m de long)
- **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- **Topographie**, rampe d'accès depuis la séquence S6.1 sur la talus CFF, sinon faible dénivellation
- **Sécurité**, aménagement d'une traversée régulée dans le carrefour à feux de Provence
- **Contraintes**, diminution de 50 à 70% des places de stationnement sur chaussée
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et signalisation spécifique en approche du carrefour
- **Coût**, 1'850 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE

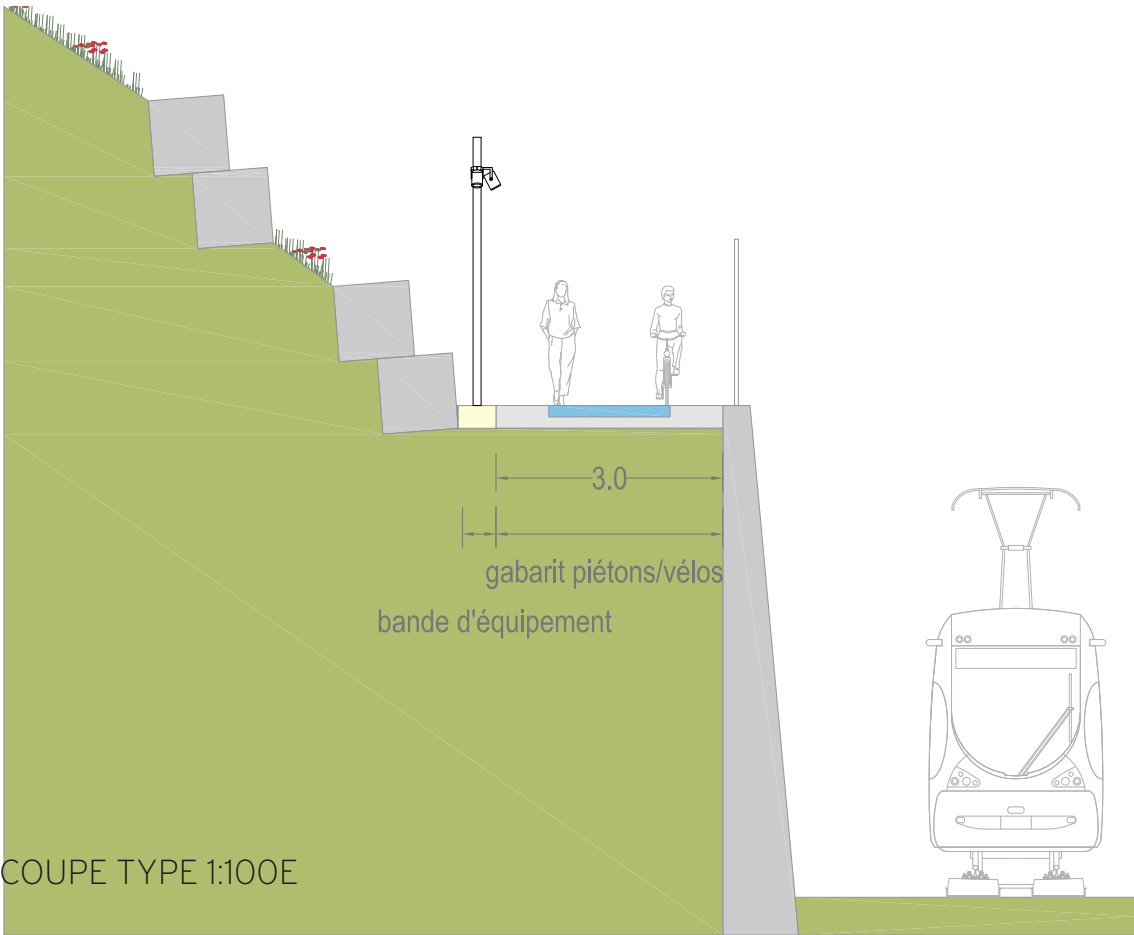
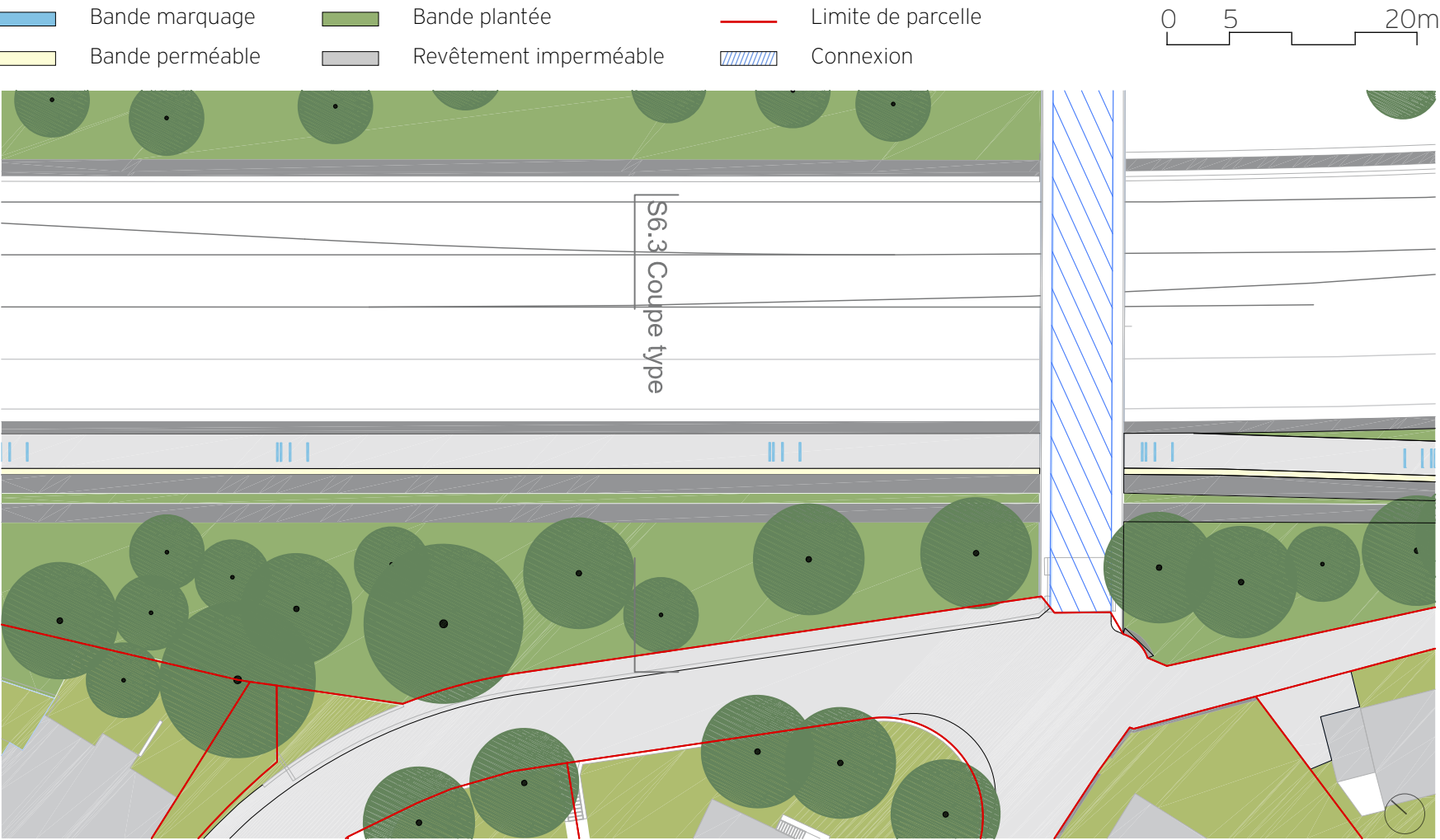


SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.3 LANGUEDOC

- › **Lieux**, commune de Lausanne (projet Languedoc CFF)
- › **État actuel**, chemin piéton au bord des voies CFF aménagé sur le talus CFF (273 m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton sur seulement 3m de large (contrainte de projet), nous préconisons d'étudier une solution alternative uniquement vélos sur le talus (piétons sur le trottoir de l'Avenue du Belvédère)
- › **Topographie**, une rampe de 6% est prévue pour palier aux différences de niveaux (talus CFF)
- › **Sécurité**, création d'une bande centrale polyvalente au bas du Pont Marc Dufour pour connecter le quartier des Fleurettes
- › **Contraintes**, coordination avec les travaux CFF du chantier de la 4e voie (sur parcelle CFF)
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des assises sur les murs en gabion
- › **Coût**, 625 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

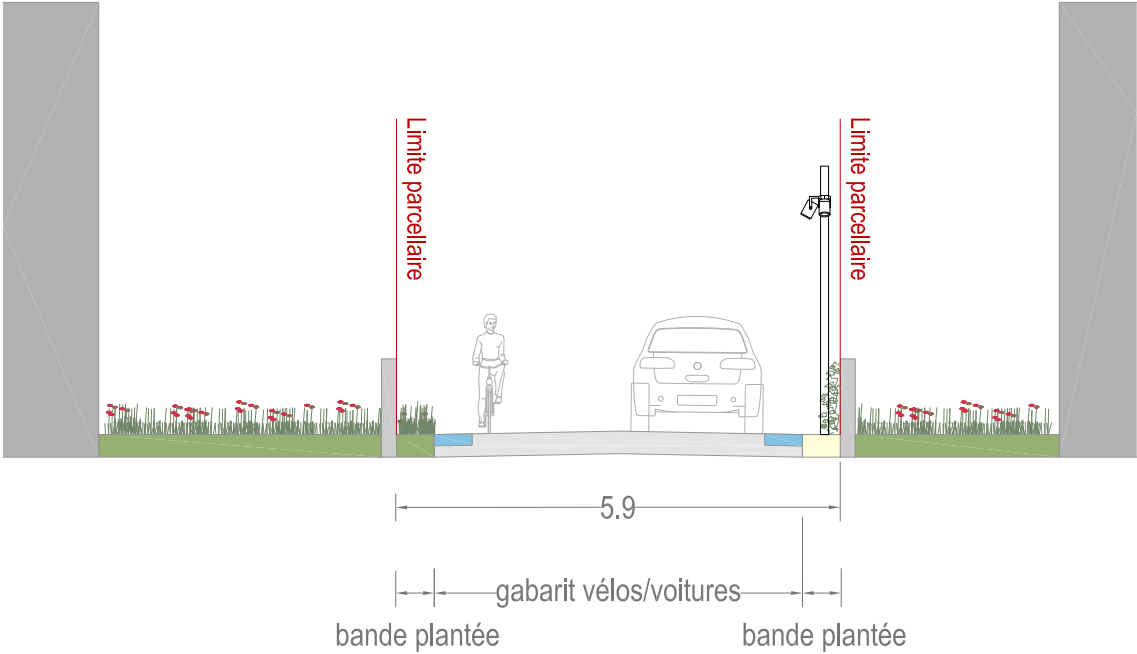
S6.4 QUARTIER DES FLEURETTES

- **Lieux**, commune de Lausanne (quartier des Fleurettes)
- **État actuel**, zone de rencontre 20 km/h dans un quartier résidentiel (632 m de long)
- **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé (actuellement en zone de rencontre), nous préconisons d'étudier une solution alternative uniquement vélos sur le talus (piétons sur le trottoir de l'Avenue du Belvédère)
- **Topographie**, traversée de 2 rues fortement en pente (chemin de Fontenay et des Fleurettes)
- **Sécurité**, nécessité de modérer la vitesse de circulation des cyclistes (rappel de la priorité aux piétons)
- **Contraintes**, coordination avec le projet du quartier des Fleurettes piloté par Pôle Gare
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur les placettes existantes
- **Coût**, 800 CHF par mètre linéaire (plus-value de 135 m/l pour l'éclairage)

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.6 BOULEVARD DE GRANCY

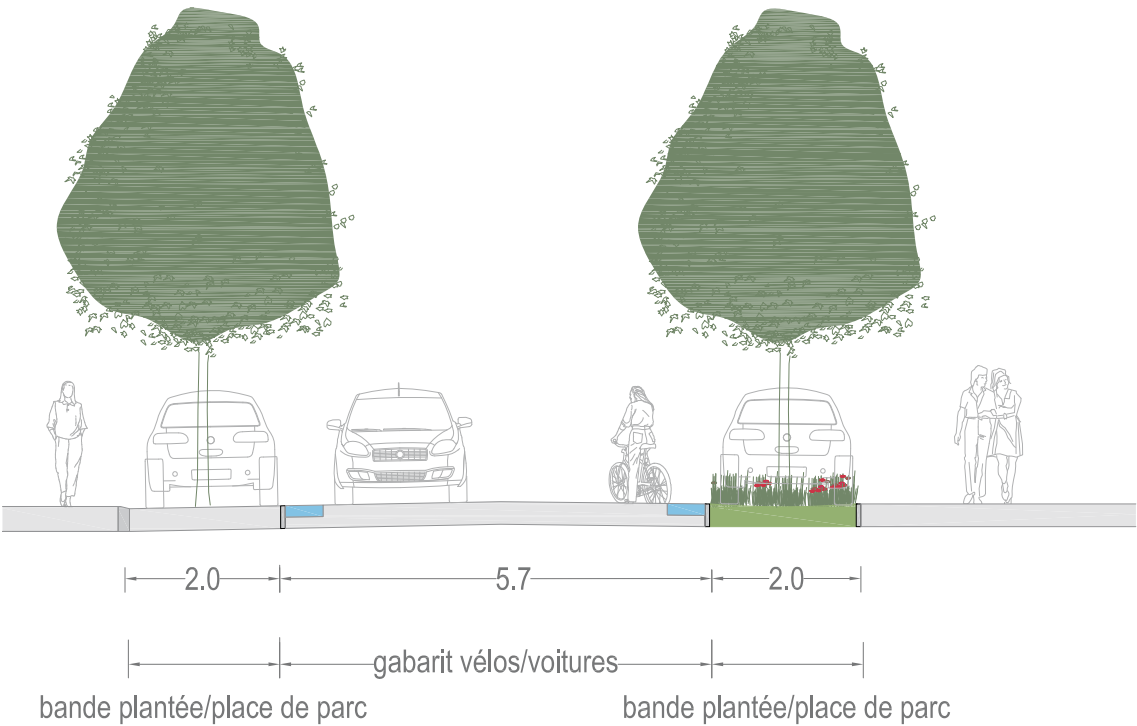
Variante 1: gabarit restreint

- › **Lieux**, commune de Lausanne (secteur Pôle Gare Sud)
- › **État actuel**, boulevard avec tronçon à sens unique Est-Ouest dans un quartier commerçant (590m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- › **Topographie**, très faible dénivellation avec une montée à l'est sur l'Avenue d'Ouchy (raccord S6.7)
- › **Sécurité**, intégration délicate des traversées des carrefours Fraisse et Mont-d'Or (piste bidirectionnelle sud à envisager)
- › **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussée
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- › **Coût**, 975 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.6 BOULEVARD DE GRANCY

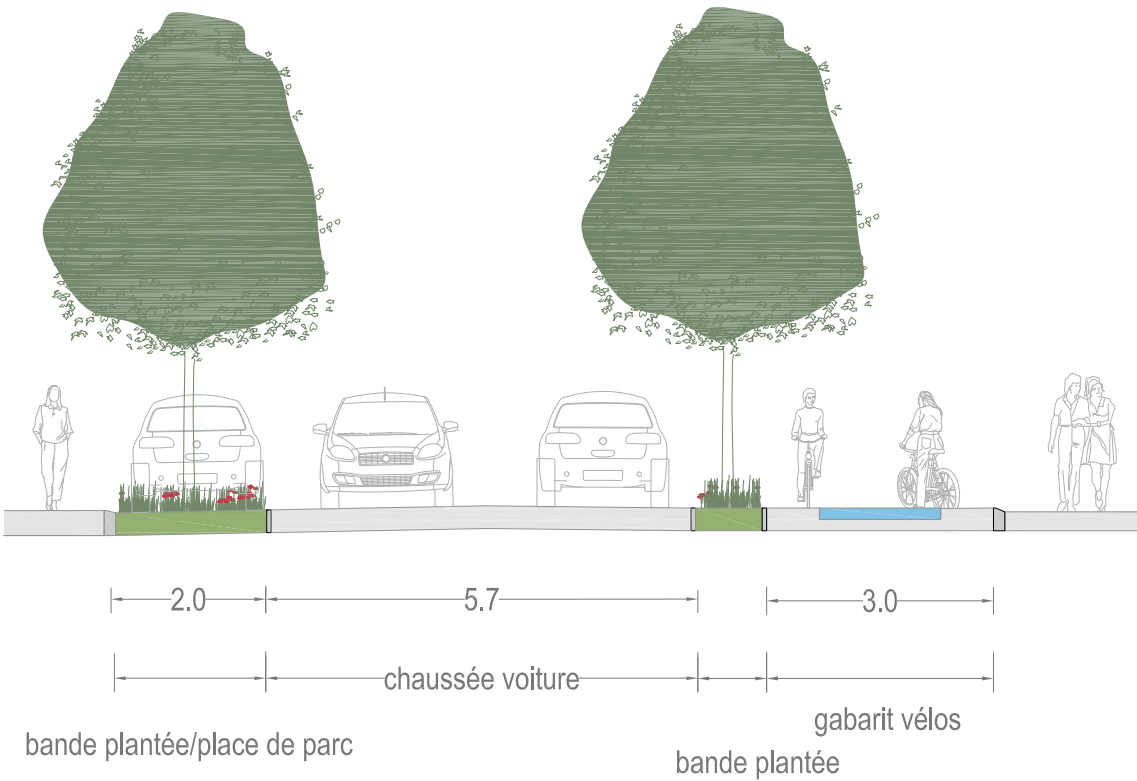
Variante 2: gabarit large

- **Lieux**, commune de Lausanne (secteur Pôle Gare Sud)
- **État actuel**, boulevard avec tronçon à sens unique Est-Ouest dans un quartier commerçant (590m de long)
- **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton en site propre
- **Topographie**, très faible dénivellation avec une montée à l'est sur l'Avenue d'Ouchy (raccord S6.7)
- **Sécurité**, intégration délicate des traversées des carrefours Fraisse et Mont-d'Or (piste bidirectionnelle sud à envisager)
- **Contraintes**, suppression du stationnement présent sur le côté sud du boulevard
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- **Coût**, 1'930 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



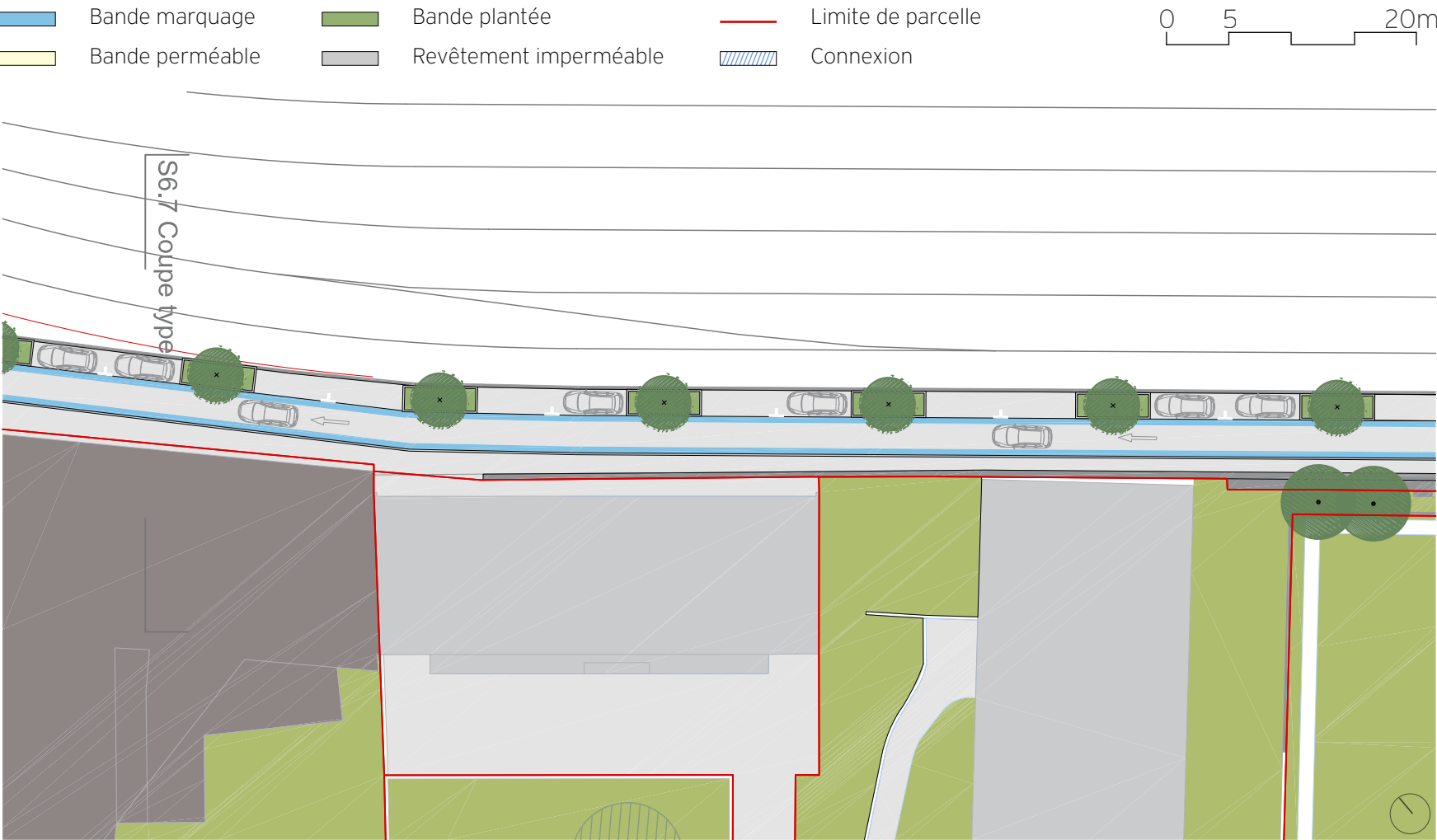
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.7 QUAI JURIGOZ

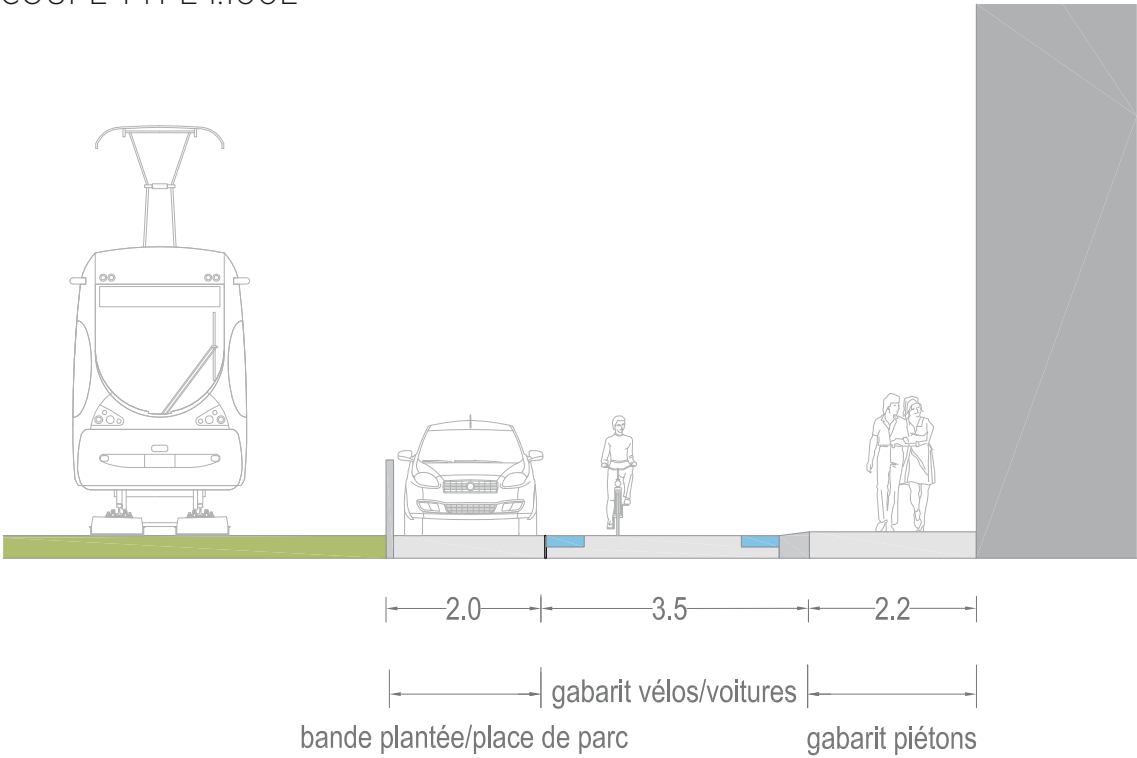
Variante 1: gabarit restreint

- › **Lieux**, commune de Lausanne (sur terrain CFF)
- › **État actuel**, chemin privé (CFF) de desserte et de stationnement le long des voies (295m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé en sens unique
- › **Topographie**, rampe d'accès à l'ouest (depuis l'Avenue d'Ouchy) puis faible dénivellation
- › **Sécurité**, élargissement des trottoirs et bande centrale polyvalente proposés au bas du Pont Jurigoz
- › **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussé
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- › **Coût**, 240 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.7 QUAI JURIGOZ

Variante 2: gabarit large

- **Lieux**, commune de Lausanne (sur terrain CFF)
- **État actuel**, chemin privé (CFF) de desserte et de stationnement le long des voies (295m de long)
- **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton devant les façades à potentiel commercial
- **Topographie**, rampe d'accès à l'ouest (depuis l'Avenue d'Ouchy) puis faible dénivellation
- **Sécurité**, élargissement des trottoirs et bande centrale polyvalente proposés au bas du Pont Jurigoz
- **Contraintes**, suppression du trafic automobile (zone piétonne avec cycles et livraisons autorisés)
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- **Coût**, 1'350 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E

Bande marquage

Bande plantée

Limite de parcelle

Bande perméable

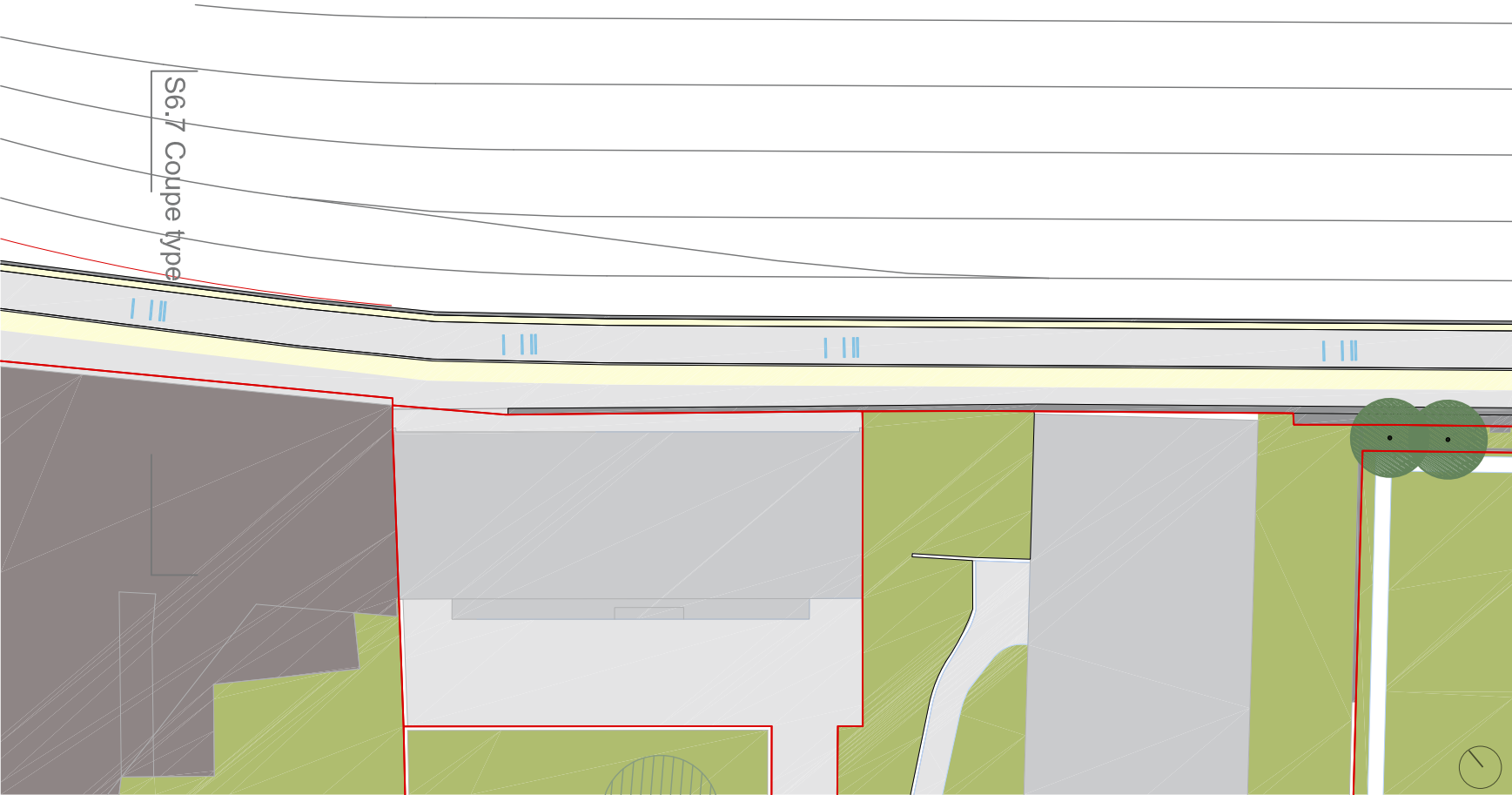
Revêtement imperméable

Connexion

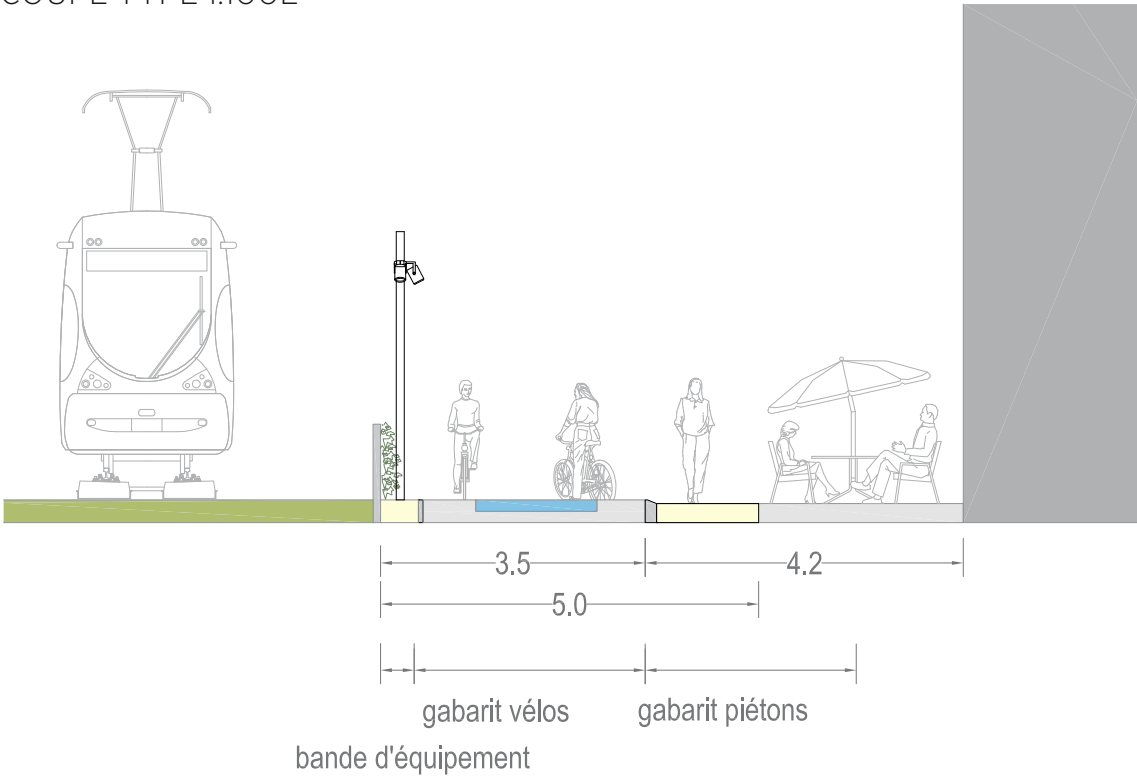
0

5

20m



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



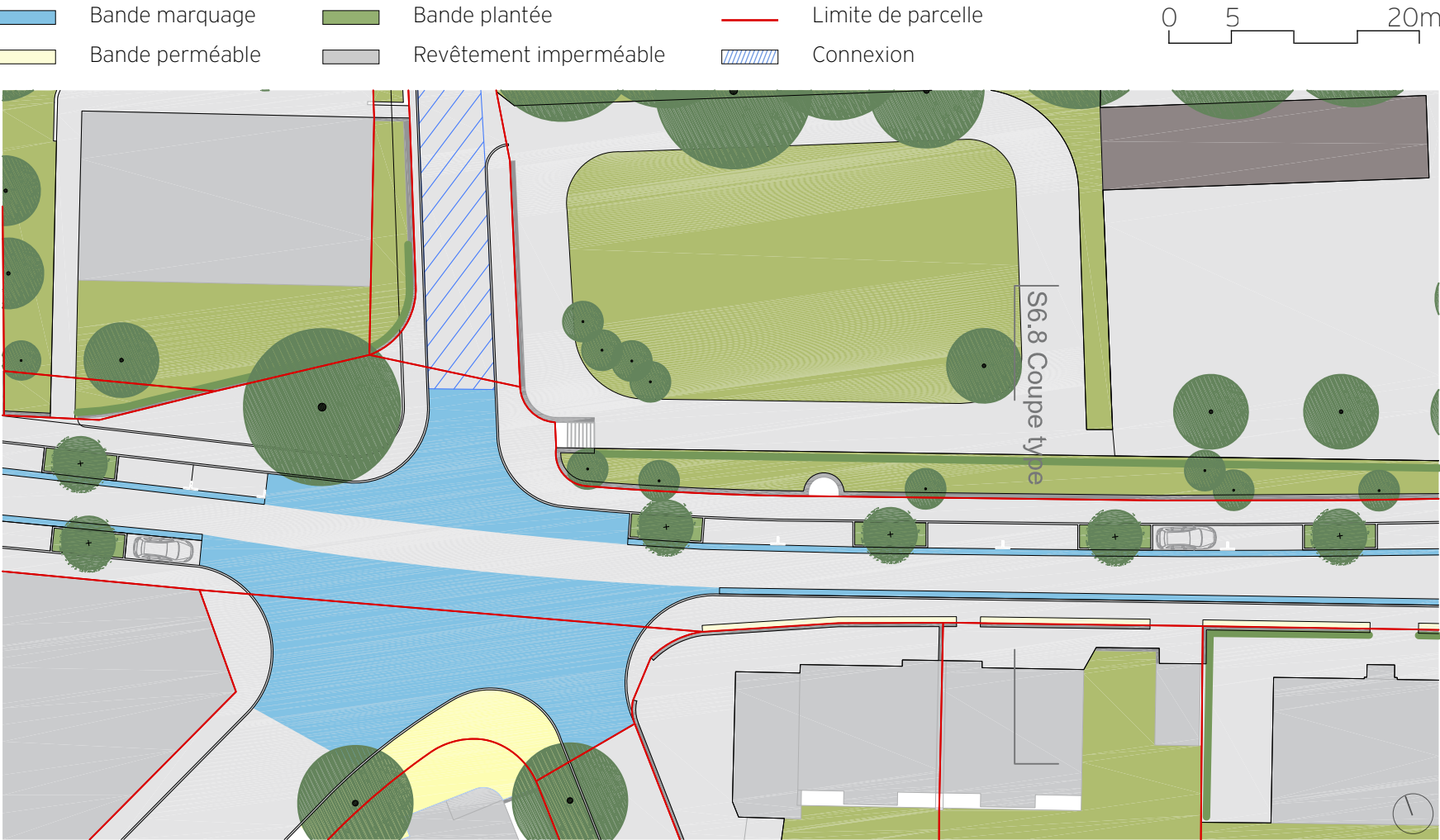
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.8 CHEMIN DE CHANDIEU

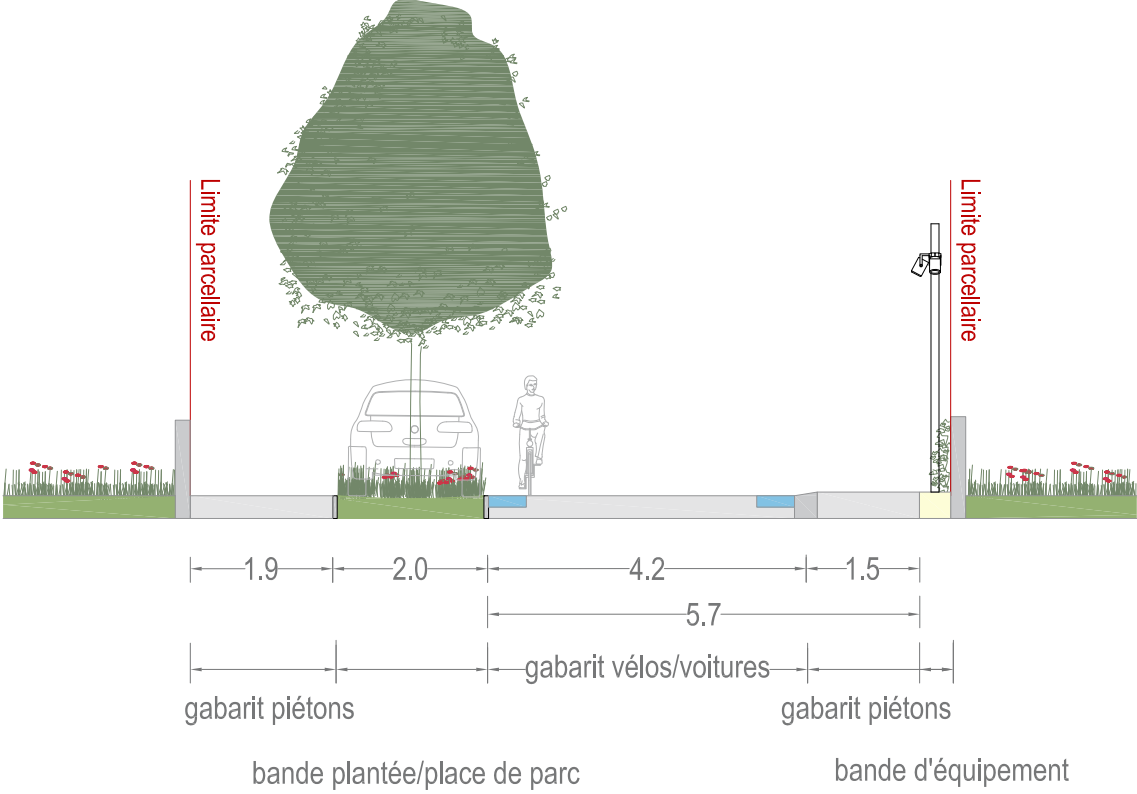
Variante 1: gabarit restreint

- **Lieux**, commune de Lausanne (connexion avec Pully)
- **État actuel**, route de desserte et stationnement dans un quartier résidentiel (500m de long) opportunité de repenser le parvis de l'école, plutôt qu'une solution "bande marquage"
- **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- **Topographie**, rampe d'accès à l'ouest (depuis le Pont Jurigoz) puis faible dénivellation
- **Sécurité**, aménagement d'un trottoir traversant bordant le chemin de Chandieu (proposition)
- **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussé
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur les placettes existantes
- **Coût**, 685 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



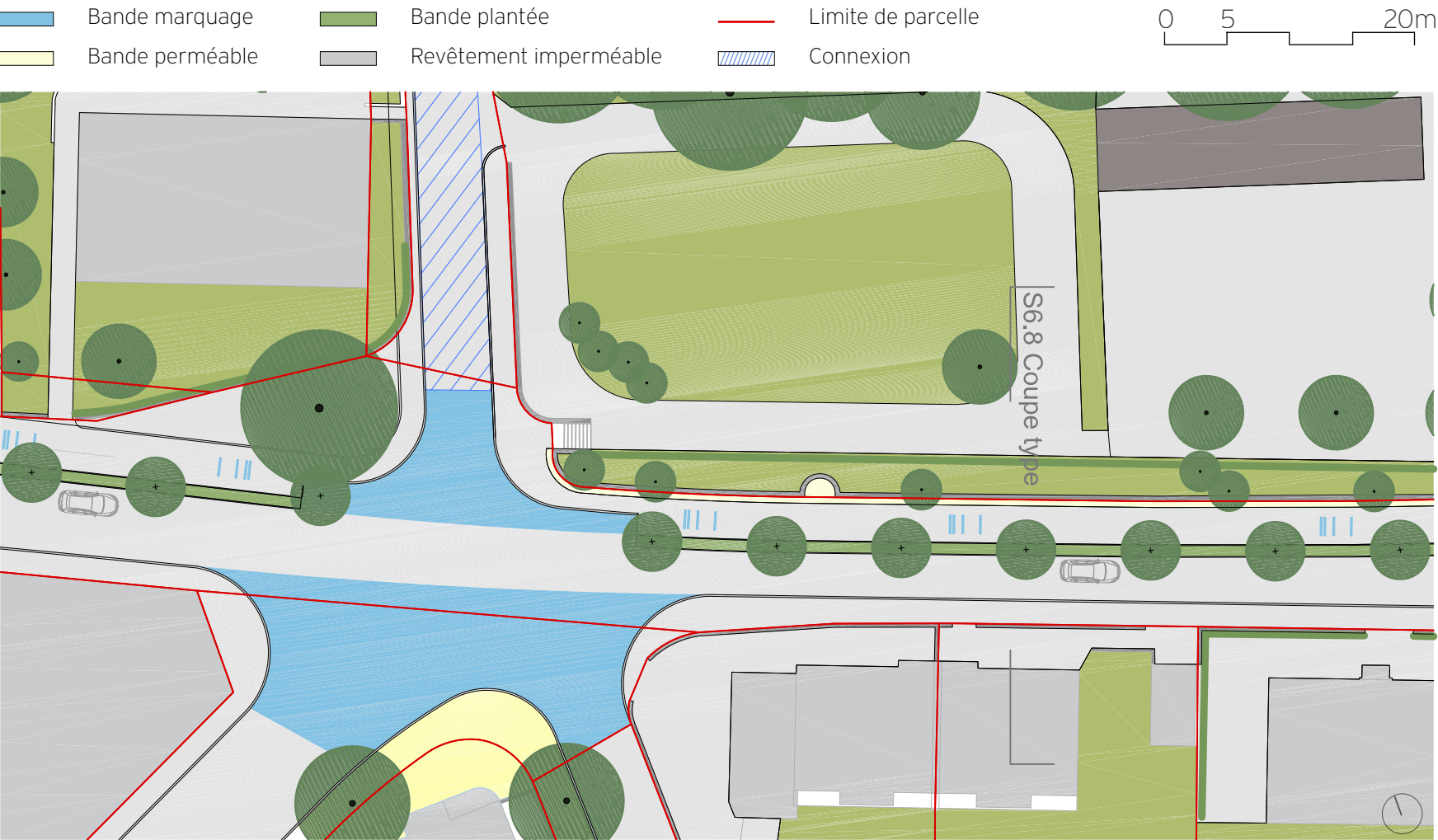
SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

S6.8 CHEMIN DE CHANDIEU

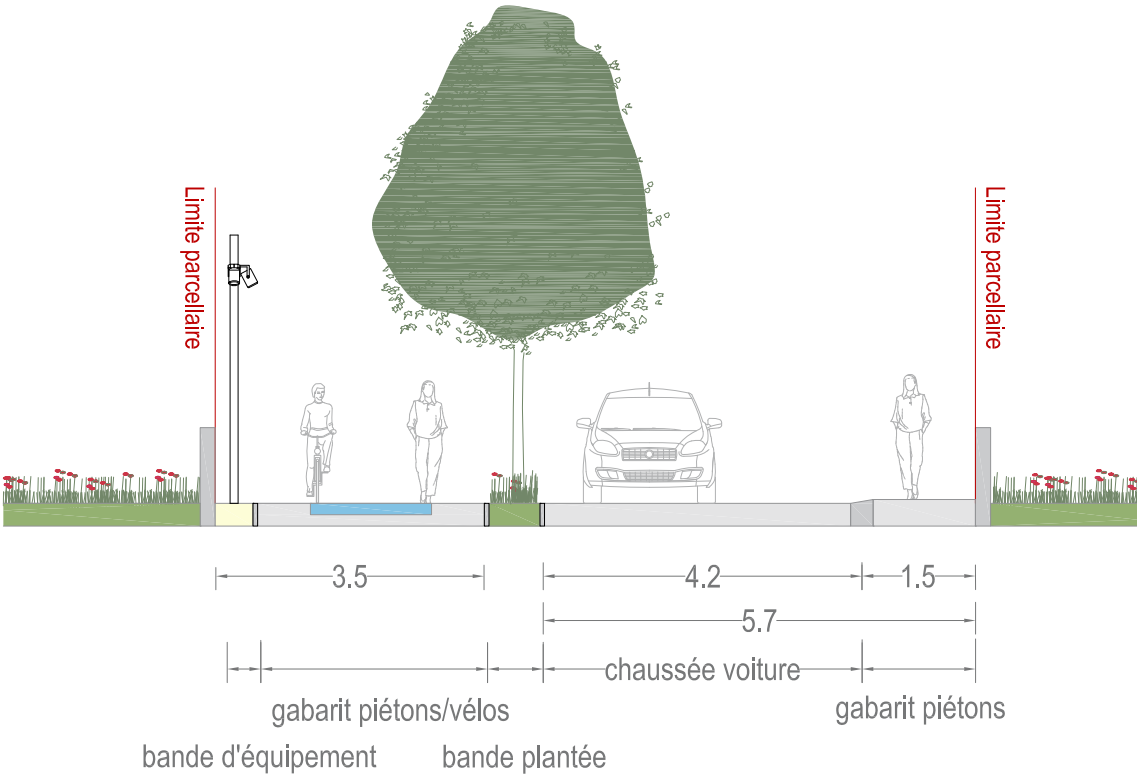
Variante 2: gabarit large

- **Lieux**, commune de Lausanne (connexion avec Pully)
- **État actuel**, route de desserte et stationnement dans un quartier résidentiel (500m de long) opportunité de repenser le parvis de l'école, plutôt qu'une solution "bande marquage"
- **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- **Topographie**, rampe d'accès à l'ouest (depuis le Pont Jurigoz) puis faible dénivellation
- **Sécurité**, aménagement d'un trottoir traversant bordant le chemin de Chandieu (proposition)
- **Contraintes**, suppression des places de stationnement sur chaussée le long du chemin de Chandieu
- **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur les placettes existantes
- **Coût**, 1'815 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE TYPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



DEVIS ESTIMATIF INTRODUCTION

LA VARIANTE 1 “GABARIT RESTREINT”

considère une intervention minimum au niveau du génie civil. Dans la plupart des cas, seul un marquage au sol est proposé. Cette variante n'est pas la variante préconisée par les mandataires dans le cadre de l'étude de la charte d'aménagement de la voie verte. Elle peut être néanmoins temporairement mise en place par les communes, dans l'attente d'une réfection de chaussée ou de canalisations par exemple. A ce moment-là, la variante «lourde» pourrait alors être mise en oeuvre.

LA VARIANTE 2 “GABARIT LARGE”

comprend parfois également 2 sous-variantes, en fonction du gabarit considéré (idéal ou restreint). Les paragraphes suivants précisent les gabarits pris en compte dans chacune des variantes.

Les hypothèses principales suivantes ont été admises :

- Les coûts totaux sont HT. L'estimation des coûts est à +/- 40%.
- Les prix de génie civil sont basés sur des expériences récentes, pour des projets similaires, en Suisse romande ;
- La base de prix est de 2015.

Ce devis ne comprend pas :

- Le montant des honoraires (architectes, paysagistes, ingénieurs,
- Les frais secondaires (assurance, concours, etc..);
- L'indemnisation de tiers ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les provisions/réserves ;
- Le renchérissement ;
- Les aménagements en cours de réalisation (p. ex sur la Commune de Lausanne) ;
- Les tronçons liés au réaménagement de la RC1 ;
- La multiplication des installations de chantier selon le découpage des travaux ;
- Les frais administratifs, de tiers intervenants aux projets.

SÉQUENCE S6 - LAUSANNE CENTRE

SYNTHÈSE DES COÛTS

Séquence		S6
Longueur [m]		3554
Variante 1	Génie civil (aménagement routier)	1'260'500
	Génie civil (ouvrages)	435'000
	Bande paysagère / arbres	1'279'500
	Mobilier	63'600
	Eclairage	178'500
	TOTAL	3'217'100
Variante 2	Génie civil (aménagement routier)	2'481'500
	Génie civil (ouvrages)	435'000
	Bande paysagère / arbres	1'795'000
	Mobilier	63'600
	Eclairage	493'500
	TOTAL	5'268'600

Remarques sur le devis:

Montant HT à +/- 40%
Hors expropriation, hors coûts liés
aux suppressions de place de parc

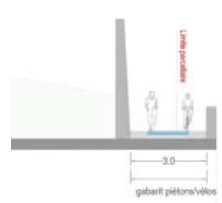
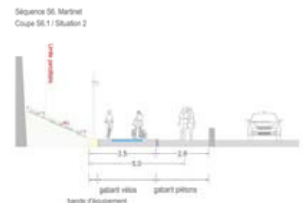
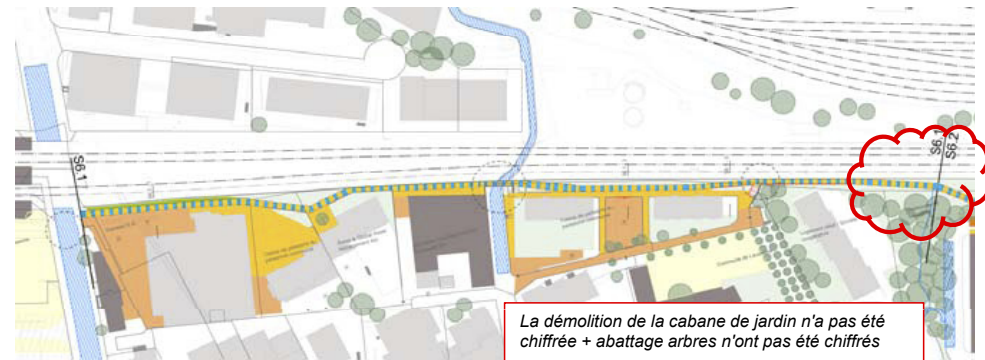
Base de prix: 2016

Communes concernées

Lausanne

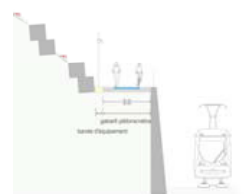
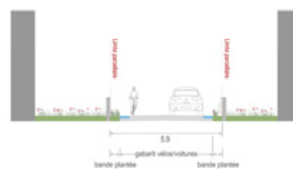
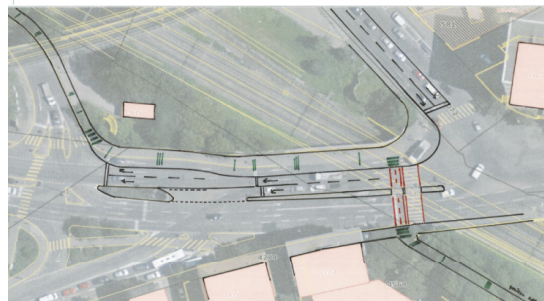
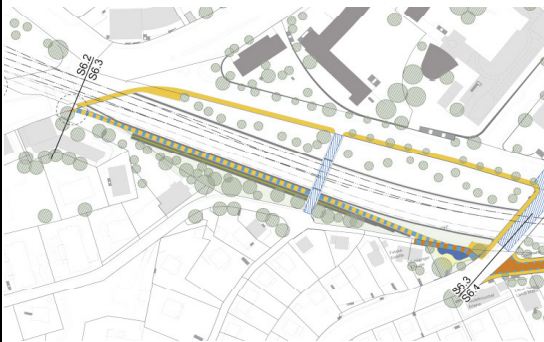
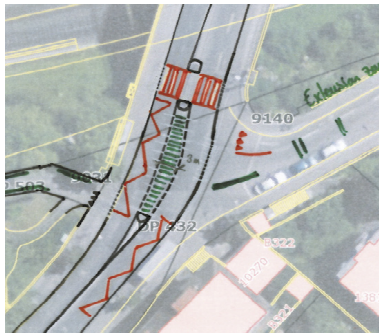
DÉTAIL DES COUTS

S6.1 /// S6.2

S6 - Lausanne Centre "Corridor CFF"					
Séquence		S6.1		S6.2	
Longueur [m]		486		562	
Dénomination		Martinet		Avenue de Provence	
Sous-séquence		S6.1.1	S6.1.2		
Longueur [m]		353	133	-	
Coupe type					
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1	Génie civil (aménagement routier)	130'000	25'000	
		Génie civil (ouvrages)	300'000	135'000	
		Bande paysagère / arbres	170'000	185'000	
		Mobilier	9'000	11'200	
		Eclairage	35'000	0	
		TOTAL	644'000	356'200	
	Variante 2	Génie civil (aménagement routier)	130'000	396'000	
		Génie civil (ouvrages)	300'000	135'000	
		Bande paysagère / arbres	170'000	392'000	
		Mobilier	9'000	11'200	
		Eclairage	35'000	105'000	
		TOTAL	644'000	1'039'200	
	Commune concernée		Lausanne		Lausanne
	Remarques concernant le devis	Variante 1	Les ouvrages de génie civil (passerelle, murs) ont déjà été réalisés. Le devis au niveau GC ne concerne que le marquage spécifique à la voie Verte	Les ouvrages de génie civil chiffrés dans le cadre de la voie verte concernent: la rampe, l'escalier ainsi que le mur de soutènement (yc paroi clouée provisoire) jusqu'à l'interface avec S6.2. Le détail des coûts de GC est donné à part, voir rapport STY.	Au niveau des aménagements routiers, seul du marquage est prévu dans cette variante. Les ouvrages de génie civil (rampe et mur de soutènement) ont été chiffrés sur les 1ers 40m de la séquence
Variante 2		Les ouvrages de génie civil (passerelle, murs) ont déjà été réalisés. Le devis au niveau GC ne concerne que le marquage spécifique à la voie Verte	Au niveau des aménagements routiers, seul du marquage est prévu dans cette variante 2. Les ouvrages de génie civil (voir variante 1) sont nécessaires et ont été chiffrés.	Les ouvrages de génie civil (voir variante 1) sont nécessaires et ont été chiffrés.	
Extrait de la séquence		 La démolition de la cabane de jardin n'a pas été chiffrée + abattage arbres n'ont pas été chiffrés			

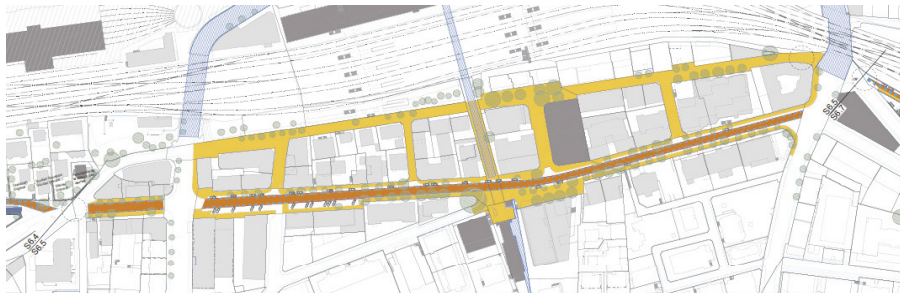
DÉTAIL DES COUTS

S6.3 /// S6.4

S6 - Lausanne Centre "Corridor CFF"						
		Séquence	Carrefour S6.2-S6.3	S6.3	Carrefour S6.4	S6.4
		Longueur [m]	110	273	-	632
		Dénomination	Carrefour de Provence	Talus CFF / Languedoc	Carrefour Marc Dufour et Mt Tendre	Fleurette
		Sous-séquence	-	-	-	-
		Longueur [m]	-	-	-	-
		Coupe type	-		-	
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1	Génie civil (aménagement routier)	135'000	7'500	30'000	388'000
		Génie civil (ouvrages)	-	-	-	-
		Bande paysagère / arbres	-	102'000	-	106'000
		Mobilier	-	5'200	-	10'000
		Eclairage	-	56'000	-	87'500
		TOTAL	135'000	170'700	30'000	591'500
	Variante 2	Génie civil (aménagement routier)	135'000	7'500	30'000	388'000
		Génie civil (ouvrages)	-	-	-	-
		Bande paysagère / arbres	-	102'000	-	106'000
		Mobilier	-	5'200	-	10'000
		Eclairage	-	56'000	-	-
		TOTAL	135'000	170'700	30'000	504'000
	Commune concernée		Lausanne		Lausanne	
	Remarques concernant le devis	Variante 1	Elargissement trottoir ouest et marquag. Admis 25'000 CHF pour gestion du trafic en phase chantier	Les ouvrages de génie civil (murs / soutènement par gabions) sont en cours d'exécution. Non chiffrés. Seul le marquage a été chiffré	Pas de génie civil. Uniquement du marquage. Admis 15'000 CHF pour gestion du trafic en phase chantier	Marquage + réfection complet enrobé
Variante 2		Elargissement trottoir ouest et marquage. Admis 25'000 CHF pour gestion du trafic en phase chantier	idem variante 1	idem variante 1	idem variante 1	
Extrait de la séquence						

DÉTAIL DES COUTS

S6.5

S6 - Lausanne Centre "Corridor CFF"					
Séquence		Carrefour S6.5	S6.5	Carrefour S6.6	
Longueur [m]		-	590	-	
Dénomination		Carrefour Epinettes	Route de Grancy	Carrefour Ouchy	
Sous-séquence		-	-	-	
Longueur [m]		-	-	-	
Coupe type		-		-	
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1	Génie civil (aménagement routier)	35'000	105'000	
		Génie civil (ouvrages)	-	-	
		Bande paysagère / arbres	-	460'000	
		Mobilier	-	11'600	
		Eclairage	-	0	
		TOTAL	35'000	576'600	
	Variante 2	Génie civil (aménagement routier)	35'000	405'000	
		Génie civil (ouvrages)	-	-	
		Bande paysagère / arbres	-	601'000	
		Mobilier	-	11'600	
		Eclairage	-	122'500	
		TOTAL	35'000	1'140'100	
	Commune concernée		Lausanne	Lausanne	Lausanne
	Remarques concernant le devis	Variante 1	Pas de génie civil. Uniquement du marquage. Le génie civil est chiffré dans S6.5. Admis 25'000 CHF pour la gestion du trafic en phase chantier	Marquage + arbres	non chiffré - dépendant du projet Rasude
Variante 2		idem variante 1	Elargissement trottoir + arbres et bande paysagère	non chiffré - dépendant du projet Rasude	
Extrait de la séquence					

DÉTAIL DES COUTS

S6.7 /// S8

S6 - Lausanne Centre "Corridor CFF"				